

---

**1<sup>ère</sup> assemblée ordinaire du Conseil d'administration,  
Mercredi le 25 janvier 2023, 19 h,  
Séance tenue au Collège des compagnons  
Salle A-112 (Le Carrefour)  
3643, avenue des Compagnons**

---

**ÉTAIENT PRÉSENT.E.S :**

|                 |                 |                                 |
|-----------------|-----------------|---------------------------------|
| M               | Jacques Pelchat | Président                       |
| M.              | Pierre Laurin   | Secrétaire                      |
| M <sup>me</sup> | Andréa Giguère  | Trésorière                      |
| M.              | Jean-Luc Lavoie | Administrateur                  |
| M <sup>me</sup> | Valérie Poirier | Administratrice                 |
| M.              | Luc Fournier    | Administrateur                  |
| M.              | Real Jean       | Administrateur (départ à 20h45) |

**II Y A QUORUM**

**ÉTAIENT ÉGALEMENT PRÉSENT.E.S :**

|                 |                  |  |
|-----------------|------------------|--|
| M <sup>me</sup> | Éloïse Gaudreau  | Conseillère en consultations publiques,<br>Ville de Québec |
| M <sup>me</sup> | Kathleen Breault | Secrétaire de soutien                                      |

**ÉTAIENT ABSENT.E.S :**

|                 |                     |  |
|-----------------|---------------------|--|
| M <sup>me</sup> | Johanne Elsener     | Administratrice  |
| M <sup>me</sup> | Maryse Vaillancourt | Administratrice  |
| M <sup>me</sup> | Anne Corriveau      | Conseillère municipale, district de la<br>Pointe-de-Sainte-Foy |

Deux citoyen.ne.s sont présent.e.s

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jacques Pelchat ouvre la réunion à 19h00 et souhaite la bienvenue aux personnes participant à la séance.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Jacques Pelchat fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent être apportées. M. Jacques Pelchat propose l'ajout, au point 7, des points «Bilan de la séance de travail de décembre» et «Décès de M<sup>me</sup> Renée Paradis».

### Projet d'ordre du jour

|  |         |
|--|---------|
| 1. Ouverture de l'assemblée  | 19 h 00 |
| 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour  | 19 h 02 |
| 3. Adoption du procès-verbal du 30 novembre 2022                                   | 19 h 05 |
| 4. Communications publiques  | 19 h 10 |
| 5. Période d'information par les membres du conseil municipal                      | 19 h 15 |
| 6. 1 <sup>ère</sup> période de questions et commentaires du public                 | 19 h 30 |
| 7. Fonctionnement du conseil   | 19 h 45 |
| • Préparation de l'AGA   |         |
| • Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des conseils de quartier |         |
| • Bilan de la séance de travail de décembre  |         |
| • Décès de M <sup>me</sup> Renée Paradis   |         |
| 8. Suivi des dossiers en cours   | 20 h 15 |
| • Rue du Campanile   |         |
| • Traverses piétonnières   |         |
| • Sécurité routière  |         |
| • Suivi du dossier des pistes de ski de fond                                       |         |
| 9. Nouveaux dossiers   | 20 h 30 |
| 10. 2 <sup>e</sup> période de questions et commentaires du public                  | 20 h 40 |
| 11. Affaires internes  | 20 h 50 |
| • Trésorerie   |         |
| • Secrétariat  |         |
| • Correspondance   |         |
| 12. Divers   | 21 h 00 |
| 13. Levée de l'assemblée   | 21 h 05 |

### **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-01**

Sur proposition de M. Luc Fournier, appuyée par M. Pierre Laurin, il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications susmentionnées.

*Adoptée à l'unanimité*

## 3. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU 30 NOVEMBRE 2022

M. Jacques Pelchat demande si des modifications doivent être apportées au procès-verbal du 30 novembre 2022.

## **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-02**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Valérie Poirier, appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 30 novembre tel que présenté.

*Adoptée à l'unanimité*

### **4. COMMUNICATIONS PUBLIQUES**

Il n'y a pas d'intervention.

### **5. PERIODE D'INFORMATION PAR LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL**

M<sup>me</sup> Anne Corriveau a partagé quelques points d'informations à M. Jacques Pelchat :

- L'ancien centre des loisirs Pie XII, bâtiment daté de 1954, situé au 909 boulevard Pie XII, sera démolé par la Ville au printemps 2023. Il y aura démolition et décontamination du bâtiment suite à une inspection et une caractérisation des matériaux du bâtiment faites en mai 2022 (présence d'amiante et de plomb). Compte tenu la nature des matériaux existants, les travaux seront exécutés de façon contrôlée. En ce qui a trait au projet de remplacement, il est toujours prévu d'y implanter un projet de logement social.
- Un sommaire a été adopté le 18 janvier dernier par le Comité exécutif pour l'octroi d'une dépense supplémentaire de 52 377,77\$ au contrat adjudgé à la firme «Paradis aménagement urbain inc.» pour des travaux de construction et de rénovation de bâtiments, de parcs, d'équipements récréatifs et d'équipements urbains. Cet ajout concerne les aménagements extérieurs du centre communautaire de la Pointe-de-Sainte-Foy, ce qui inclut notamment le jardin communautaire, les stationnements et l'aire de pétanque. La description du sommaire indique l'ajout de bordures universelles, de puits secs ainsi que des frais pour indexation du carburant.
- Par rapport aux travaux pour la stabilisation des berges du parc de la plage Jacques-Cartier : bien qu'ils aient débuté et que le chemin devait être ouvert aux citoyen.ne.s cet hiver, le Service d'ingénierie de la Ville a décidé de poursuivre les travaux durant la période hivernale afin de ne pas prendre de retard. Ce faisant, l'accès à la plage est fermé jusqu'à la fin des travaux, prévue pour le 30 mai.
- Le conseiller M. Pierre-Luc Lachance a confirmé que le cheminement scolaire de l'École internationale Filteau qui fut reporté l'an dernier, sera effectué en 2023. Aucune date n'a été précisée.

- Jusqu'au 6 février, elle invite les membres à voter pour leur coup de cœur parmi les [Mérites d'architecture de la Ville de Québec](#).

## 6. 1<sup>ÈRE</sup> PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Un citoyen revient sur la question d'une traverse piétonnière en face du Parc Destor (devant le 3700 chemin Sainte-Foy). Il a fait une requête au 311 et la Ville lui a répondu qu'il n'était pas possible d'en installer une à cet endroit, étant donné le respect des normes de distance minimale entre les intersections.

## 7. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL

### 7.1 Préparation de l'AGA

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau invite les membres du Conseil à penser à la rédaction du rapport annuel et des états financiers, qui devront être adoptés avant l'assemblée générale annuelle.

Elle fait un tour de table pour sonder les membres afin de savoir s'ils souhaitent continuer à œuvrer au sein du Conseil de quartier.

Les membres discutent d'idées pour une conférence qui serait présentée dans le cadre de l'AGA.

### Date et lieu de l'assemblée générale annuelle

#### **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-03**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Andrée Giguère dûment appuyée par M<sup>me</sup> Valérie Poirier, il est résolu que le Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy fixe la date de l'assemblée annuelle au 26 avril 2023 qui se tiendra au Collège des Compagnons.

*Adoptée à l'unanimité*

### Concernant la nomination d'un ou une président(e) d'élection

#### **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-04**

Sur proposition de M. Jean-Luc Lavoie dûment appuyée par M. Luc Fournier, il est résolu que le Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy nomme M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau (ou toute autre personne désignée en cas d'absence) présidente d'élection pour l'assemblée annuelle d'avril 2023.

*Adoptée à l'unanimité.*

### 7.2 Démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

M. Jacques Pelchat revient sur la démarche de révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier suite à la séance d'informations qui s'est tenue

le 1<sup>er</sup> décembre dernier, concernant la priorisation de certaines idées pour les Conseils de quartier.

Les Conseils de quartier doivent faire parvenir à la Ville une résolution pour dire «on aime/on n'aime pas» sur certaines idées.

### 7.3 Retour sur la séance de travail

M. Jacques Pelchat mentionne que les deux sujets sur lesquels il y avait eu des ébauches de résolutions ont été retirés.

### 7.4 Décès de Mme Renée Paradis

M. Jacques Pelchat souligne le décès de Renée Paradis, une bénévole au grand cœur qui était engagée dans la communauté au sein d'une multitude d'organismes ainsi que dans les différentes fêtes organisées par les Loisirs Saint-Benoît.

M<sup>me</sup> Andréa Giguère propose de souligner son engagement en présentant un petit mot sur leur page Facebook ainsi qu'à l'assemblée générale.

## **8. SUIVI DES DOSSIERS EN COURS**

### 8.1 Rue du Campanile

M. Jean-Luc Lavoie indique que la Ville a convié les commerçants à une rencontre en février pour discuter des programmes de subvention et des projets en vue de dynamiser l'artère, qui sera un projet-pilote pour 2023. La Ville s'offre également pour les accompagner dans la démarche de création d'une société de développement commercial pour les gens d'affaires du secteur du Campanile.

M. Réal Jean fait l'historique du projet d'animation pour la rue et le Parc du Campanile, qui a été déposé en juin 2022. Une rencontre au restaurant Subtil a eu lieu, suite à laquelle des compromis ont été entendus pour les parties prenantes (propriétaires, commerçants, organismes, etc.)

Afin que ce projet prenne réellement son envol, il invite les membres intéressé.e.s à travailler sur ce dossier à le contacter pour échanger des informations pour faire avancer le projet. Il serait également très heureux si des gens (en dehors du Conseil) veulent travailler avec lui.

Les membres discutent de la forme à prendre pour transmettre la situation et l'appui au projet d'animation à la Ville.

M. Pierre Laurin a travaillé sur un projet de résolution pour l'ajout d'une bibliothèque, notamment en se basant sur l'[étude réalisée sur le réseau de bibliothèques à travers le Québec](#), qui révèle que Québec fait plutôt piètre figure en ce domaine. Il souhaiterait que le Service de la culture de la Ville se penche sur l'idée d'une bibliothèque dans ce secteur, qui pourrait s'intégrer à la vision de revitalisation du Campanile.

Les membres travailleront sur l'ébauche de résolution pour l'adopter à la prochaine assemblée.

### 8.2 Traverses piétonnières

M. Luc Fournier a fait l'inventaire des traverses piétonnes du quartier en vue d'acheminer cette liste au service du transport et de la Mobilité intelligente.

Précédemment à l'assemblée, M<sup>me</sup> Johanne Elsener a partagé par courriel au Conseil une carte des traverses piétonnières qui avaient été jugées dangereuses et pour lesquelles le CQPSF avait demandé une augmentation de la sécurité. Elle a également indiqué les liens piétonniers que le Conseil avait demandé à entretenir l'hiver.

Les membres travailleront sur l'ébauche de résolution pour l'adopter à la prochaine assemblée.

### 8.3 Sécurité routière

M. Jacques Pelchat revient sur l'idée d'une rencontre avec la directrice de l'école du Campanile concernant une présentation sur les travaux d'agrandissement et de réaménagement du terrain de l'école. Il pourrait y avoir une présentation publique lors d'une séance du conseil à l'automne.

### 8.4 Pistes de ski de fond

M. Luc Fournier a discuté avec des membres du conseil d'établissement de l'École des Compagnons dans les derniers mois pour ensuite recontacter la Ville. Il souhaite toujours que le responsable de la Ville soit à l'écoute de ses recommandations pour améliorer la qualité de l'entretien des pistes de ski de fond pour une meilleure cohabitation avec les marcheurs.

## **9. NOUVEAUX DOSSIERS**

Il n'y a pas d'intervention.

## **10. 2<sup>e</sup> PERIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Il n'y a pas d'intervention.

## **11. AFFAIRES INTERNES**

### 11.1 Trésorerie

M<sup>me</sup> Andrée Giguère fait part qu'il reste actuellement un solde de 2 662,95\$ au compte. M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau lui a remis un chèque de budget de fonctionnement de 2 500\$.

### **Concernant le tarif pour la rédaction d'un procès-verbal**

#### **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-04**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Valérie Poirier dûment appuyée par M. Jacques Pelchat, il est résolu que le Conseil de quartier Pointe-de-Sainte-Foy recoure au service d'un(e) secrétaire de rédaction pour la rédaction des procès-verbaux en 2023 au tarif de 115\$ par procès-verbal.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Concernant la présente assemblée**

#### **RÉSOLUTION CQPSF-23-CA-05**

Sur proposition de M<sup>me</sup> Andréa Giguère dûment appuyée par M. Pierre Laurin il est résolu de verser 115\$ à M<sup>me</sup> Kathleen Breault pour la rédaction du procès-verbal de la présente séance.

*Adoptée à l'unanimité*

#### **Prévisions budgétaires**

M<sup>me</sup> Andréa Giguère partage au Conseil les prévisions budgétaires.

#### **11.2 Secrétariat**

#### **Autoriser une personne à mettre à jour le registraire des entreprises**

M<sup>me</sup> Andréa Giguère mentionne que tout est à jour de ce côté.

#### **Recherche d'une nouvelle secrétaire de soutien**

M<sup>me</sup> Éloïse Gaudreau invite les membres à la recherche d'une nouvelle secrétaire de soutien pour le Conseil, comme M<sup>me</sup> Kathleen Breault ne sera plus disponible à partir du mois de mai.

#### **11.3 Correspondance**

M. Jacques Pelchat a reçu une lettre d'un citoyen suite à la séance du CQPSF du 30 novembre dernier. Il la partagera aux membres du Conseil.

Le Conseil a également reçu une invitation au projet Actions climatiques, santé et équité, une initiative du CIUSSS portant sur les changements climatiques dans les quartiers. La rencontre est le 23 février à 13h.

#### **12. DIVERS**

La date de la prochaine assemblée du Conseil sera le 22 février 2023, comme les rencontres se tiennent le dernier mercredi du mois.

#### **13. LEVEE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu de lever la séance.

*Adoptée à l'unanimité*

Il est 21 h 05.

Procès-verbal rédigé par M<sup>me</sup> Kathleen Breault et révisé par M. Jacques Pelchat et M. Pierre Laurin.

---

M. Jacques Pelchat, président

---

M. Pierre Laurin, secrétaire